CEREMA DTerCE

Fiche d'évolution d'un référentiel

DLCF

ref: R2.DLCF.E.043 révision: 000 du 02/09/2019

Intitulé du référentiel

NF EN 12390-3 Essais pour béton durci - Partie 3: résistance à la compression des éprouvettes.

Référence de l'ancienne version : Avril 2012 Référence de la nouvelle version : Juin 2019

Nature des modifications apportées par la nouvelle version :

- révision éditoriale: notamment, obligation de faire référence à NF EN 12390-7 lorsque la masse volumique apparente sur béton durci apparait sur le rapport d'essai,
- corrections techniques: notamment, ajout d'une prescription de température ambiante pour les installations d'essais (20±5°C),
- clarification des tolérances acceptables sur les dimensions ou le diamètre de l'échantillon: notamment, porte à 6% la tolérance sur la hauteur des cylindres.
- clarification du mode opératoire entre l'instant où la conservation de l'échantillon prend fin et le début de l'essai de résistance.

Nature des impacts sur la réalisation des essais	
Évolutions nécessaires	Actions à prévoir y compris planification
Les évolutions nécessitent-elles une mise à niveau des agents ? OUI	Mise à niveau des agents sur les modifications apportées par cette révision.
Les évolutions nécessitent-elles la rédaction d'un nouveau mode opératoire ? OUI	Mettre à jour de l'instruction « essai en compression »,
Les évolutions nécessitent-elles l'achat de nouveaux matériels ou l'adaptation des matériels existants ? NON	La température de la salle d'essai sera mesurée avec le même thermomètre que l'eau des bains de conservation
Les évolutions nécessitent-elles des changements de l'environnement de travail ?	- Adaptation des formulaires : « feuille d'essai » et « rapport d'essai »
OUI	- Création de nouveaux formulaires
Les évolutions nécessitent-elles des changements des consignes de sécurité (salle d'essai, poste de travail) ? NON	
Les évolutions nécessitent-elles une information des clients ? NON	

BILAN:

Cette révision amène à modifier ou à préciser le mode opératoire. Les modifications concrètes à apporter sur les formulaires et les procédures seront proposés aux chargés d'essai avant validation et intégration au système qualité. L'objectif est de réaliser cela au courant du mois de septembre.

Date d'application des nouvelles dispositions : 01/10/2019

Proposé par :

Nom: Bruno Boulet

a: Date: 02/09/2019

Validé par le chef d'unité :

Nom: Richard Vaissière

Date: 02/09/2019

Diffusé à : RQD + Responsable d'UT COFRAC